

ALBUM CASTAGNÉ



MURS GAULOIS



COMMISSION DE LA TOPOGRAPHIE DES GAULES

1

Excavations faites à Mursceint commune de Cras,
Département du Lot. — Découverte d'une muraille
Gauloise.

Premier rapport.



844.

Avant-propos.

À 25 kilomètres environ au Nord-Est de Cahors,
l'antique Divona Des Cadurci, il existe, à la jonction des deux vallées
de la Nause et de Vers, sur le territoire de la Commune de Cras,
les restes d'un vaste Oppidum Gaulois.

Ce lieu est situé sur un plateau très étendu, entouré, de
toute part, de rochers escarpés, excepté au Nord où l'on a élevé une
haute muraille dont on voit encore les restes bien apparents sur
une longueur de plus de deux mille mètres. Son altitude moyenne
est de 316 mètres; il domine de 130 mètres les deux vallées qui
l'entourent. Nous évaluons la superficie du plateau circonscrite
par les escarpements et par les remparts de 140 à 150 hectares.

Quel était le nom de cet Oppidum? On l'ignore
complètement.

Ce lieu s'appelle Mursceint depuis une époque
assez reculée; les anciens habitants du pays le nomment encore
la ville de Murs.

Mursceint fut habité dès la plus haute antiquité:
les nombreux moulins à bras que l'on trouve sur le plateau
attestent, par leurs formes simples et grossières, l'enfance de l'art
et qu'ils ont appartenu à un peuple presque barbare. Ces
moulins exécutés avec des roches que l'on ne trouve point dans
la contrée sont formés de ponce basaltique ou de brèche
siliceuse à fragments de quartz. Ils se composent de deux
disques de trente cinq centimètres de diamètre, s'engayant l'un
dans l'autre

dans l'autre et présentent l'un, une partie concave, l'autre une partie convexe. Le disque supérieur servant de trémie, est percé d'un trou de forme conique par où le blé s'introduisait sur la meule convexe inférieure pour y être non pulvérisé mais écrasé.

Sur le côté extérieur de la meule supérieure, est pratiquée une entaille qui servait à placer le levier au moyen duquel on la faisait tourner.

Le dessin qui accompagne ce mémoire représente un de ces moulins. On en a recueilli une vingtaine de semblables dans un espace de moins de 30 mètres en Carré.

Un moulin a été découvert sur un emplacement qu'on nous a désigné et que nous considérons comme ayant été occupé par une habitation gauloise. Une enceinte circulaire de trois mètres de diamètre, située au pied d'un banc de rocher, est recouverte, sur une épaisseur de soixante centimètres, d'une terre noirâtre qui renferme des clous, une grande quantité de débris de poterie gauloise entremêlée de morceaux de bois carbonisé et d'ossements d'animaux parmi lesquels nous avons distingué des dents et des défenses de sanglier. Nous y avons remarqué jusqu'aux argiles qui ont dû servir à la confection des torchis et qui diffèrent de couleur et de qualité des terrains environnants.

Les habitants du pays nous ont indiqué un grand nombre d'emplacements semblables à celui que nous venons de décrire et parfaitement caractérisés là où la culture n'a pas déplacé le terrain.

Murscint a été occupé plus tard par les Romains; les débris d'amphores qui jonchent le sol et les médailles consulaires et impériales qu'on y a trouvées et qu'on voit encore entre les mains des habitants de la contrée, le prouvent d'une manière incontestable. Mais les Romains n'ont dû
que camper

que campé dans cette position fortifiée, eux, on n'aperçoit aucun vestige de construction édifiée par eux. L'aqueduc que ce peuple pratiqua pour conduire les eaux du ruisseau de Vers dans la Capitale des Cadurci prenait son origine sous les rochers qui bordent Moursceint à l'Est.

Nous avons tout lieu de croire, avec le saxon auteur de la Statistique du Département du Lot, qu'il existe des rapports entre ce Camp et l'aqueduc Romain et que les troupes qui y séjournerent furent employées aux travaux considérables auxquels donna lieu cet imposant ouvrage d'art.

Dans le quinzième siècle, les Anglais occupèrent cette place forte et s'y maintinrent longtemps. Il existe encore des restes des constructions qu'ils établirent à la base des rochers pour fortifier les Casernes dont ils sont percés.

Avant, tout récemment, visité ce lieu, à la simple vue, les imposants retranchements qui, comme nous l'avons déjà dit, s'étendent sur plus de deux mille mètres, nous ont paru présenter tous ^{les} caractères d'un mur Gaulois. Nous avons appris, en même temps, des habitants que, sur les points où ces retranchements ont été détruits par la Culture, on y avait trouvé, mêlés avec des débris de bois, des clous ou chevilles en fer de forte dimension et en si grande quantité qu'ils s'en étaient servis pour faire confectionner des outils et des instruments aratoires.

Ces indications jointes aux divers objets antiques recueillis en ce lieu, ne laissent plus aucun doute dans notre pensée, que c'était bien là une muraille en bois et en pierre comme les construisaient les Celtes, nos ancêtres, d'après la description que nous en a laissée César.

Muni de ces données, nous nous sommes mis à l'œuvre

La muraille gauloise
en pierre et en bois.

l'œuvre pour faire des fouilles et bientôt nos recherches ont été couronnées d'un plein succès. Avec quelques journées de travail d'homme, nous avons dégagé tout un pan de muraille et pratiqué des sondages sur plusieurs points.

Longueur de la muraille.

Nous avons parfaitement constaté que la longueur, à la base de ces murailles variait, dans les larges limites, de cinq à dix mètres suivant la position des lieux et la forme

(de terrain

Hauteur de la muraille —

La hauteur n'était pas non plus uniforme; elle mesurait de quatre à cinq mètres moyennement, mais elle atteignait plus de dix mètres sur les points faibles de la place et d'une facile attaque. Ces dimensions ressortent de ce qui reste encore des murailles, des éboulements survenus et des débris de matériaux amoncelés à leurs pieds.

Rangées de clous
verticales —

Après avoir débarrassé le sol jusqu'au rocher, nous avons rencontré à la limite des éboulements, sur la face de la muraille, une rangée de clous encore debout au milieu des vides qu'ont laissés les poutres que la décomposition a fait entièrement disparaître et placés dans la position verticale résultant de leur mise en œuvre.

Ces chevilles de forme carrée et pointues ont une longueur de 32 centimètres et une largeur moyenne de 14 à 16 millimètres de côté. Dans le fond de ces espèces de conduits formés par le vide occupé par les poutres, nous

Soubres décomposés —

avons reconnu le produit de la pourriture du bois réduit à l'état de matière grise, comme des cendres, là où le sol est purement calcaire, et sous la forme de charbon végétal ou résidu noirâtre sur les points où le bois reposait sur les arçiles, sans que nous ayons remarqué nulle part la moindre trace d'incendie. Nous avons recueilli des résidus ^{de décomposition} de la décomposition de bois placés dans l'une et l'autre

Nous avons consigné sur les Dessins qui accompagnent cette relation, les relevés exacts de la position occupée par les diverses pièces de charpente qu'accusaient les vides qu'on laisse subsister la disparition des poutres, ainsi que les matériaux de remplissage de la construction, tels que nous les avons constatés au fur et à mesure que les fouilles les mettaient à découvert.

Parment extérieur.

Le parement extérieur était partout composé de pierres de fortes dimensions; Quant au remplissage intérieur, il avait été effectué tantôt en pierres et pierresailles, tantôt en terre suivant la nature des matériaux qui se trouvaient le plus à proximité des lieux d'emploi.

Espacement des poutres transversales.

Les poutres perpendiculaires au tracé de l'enceinte du rempart et composant la première rangée, étaient très-régulièrement espacées de 2^m.70 d'axe en axe, comme l'indiquaient les clous en place; elles reposaient horizontalement sur le rocher et occupaient toute l'épaisseur de la muraille.

Poutres longitudinales.

Ces poutres transversales étaient solidement reliées par d'autres rangées de poutres longitudinales au nombre de deux. La première se trouvait posée à un mètre des parements extérieurs du mur et la seconde était distante de cette dernière de 1^m.20.

Leur assemblage à mi-bois.

La régularité des vides produits par la destruction des bois et les lignes droites que dessinent les clous placés à l'intersection des deux rangées de poutres prouvent que les pièces de bois employées étaient elles-mêmes droites et que leur assemblage avait lieu à mi-bois. Ces mêmes indications démontrent aussi que les pièces de bois dont on a fait usage avaient un diamètre de 32 à 35 centimètres et qu'elles

et qu'elles n'avaient pas été soumises à un équarrissage
 Première assise de pierres. à vive arête. Sur cette première assise de poutres
 s'élevait, sur une hauteur de 1.^m 30, un massif de maçonnerie
 de pierres ^{presque} crues, sans ciment, occupant, avec le remplissage,
 toute la longueur déterminée par les poutres transversales.

2^{me} assise de bois.

Une seconde assise de bois en tout semblable
 à la première était placée sur ce massif mais de
 manière que les poutres transversales de cette seconde assise
 alternassent par intervalles égaux avec celles de la
 première rangée. La construction se continuait ainsi
 jusqu'à ce que la muraille eût atteint la hauteur
 voulue.

Les rangées de poutres transversales et longitudinales,
 étant assemblées à mi-bois et solidement reliées entre
 elles par de fortes chevilles en fer qui les traversaient,
 ne pouvaient être, comme dit César ni amochées ni
 enfoncées, chargées qu'elles étaient de tout le poids de la
 partie supérieure du mur et comme encastrées dans
 les matériaux qui garnissaient les intervalles des
 rangées de poutres.

D'après les observations que nous avons
 faites à Moursaint, en comparant la largeur à la
 base avec l'élevation probable que nous avons assignée
 aux murailles, nous en concluons que les remparts
 Gaulois avaient une épaisseur moyenne sensiblement
 égale à la hauteur.

Cette découverte confirme pleinement
 l'interprétation judicieuse qu'a faite l'Auguste
 Auteur de l'histoire de Jules César du passage
 des Commentaires relatif à la description des
 murailles Gauloises.

Nous serions heureux, si ces modestes
 indications

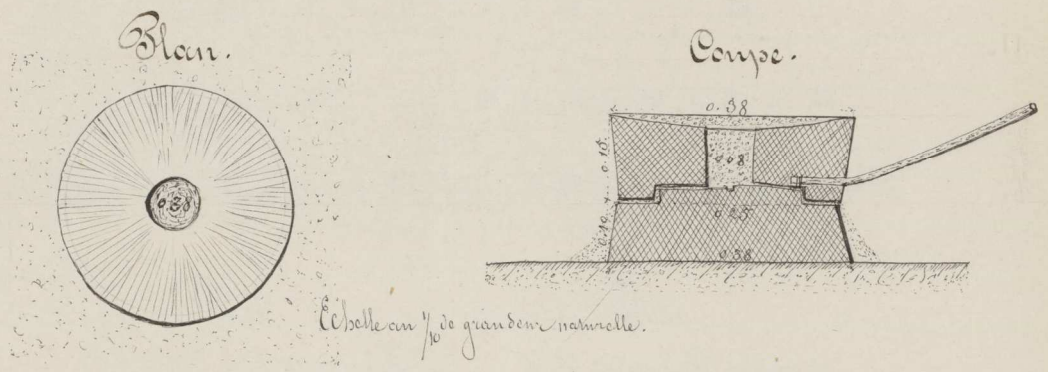
indications pourraient amener des fouilles plus étendues et plus complètes que celles que nous avons faites, car nous sommes convaincu qu'elles ne manqueraient pas de produire les découvertes les plus intéressantes au point de vue historique et archéologique.

Castagniez, Agent voyer d'arrond.

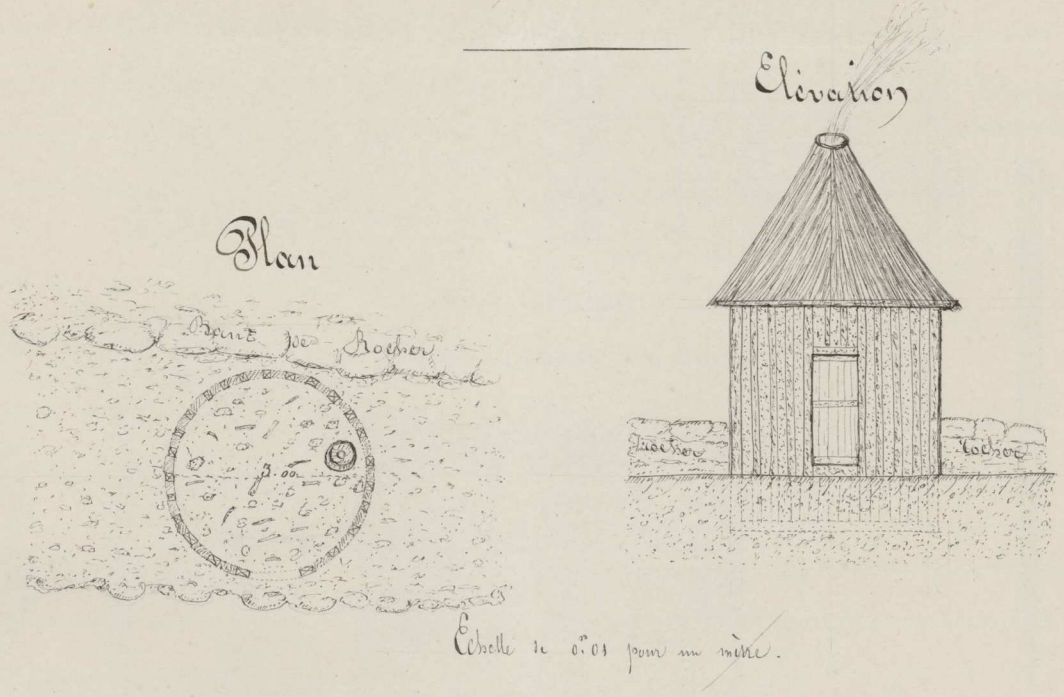
Cahors Janvier 1868.

Fère de Ville. Plans et Dessins à l'appui du Mémoire sur les fouilles faites au lieu de Murescint. Commune de Pices, départ. du Pex. 9.

Moulin à bras Gaulois.



Sabiracion Gauloise.

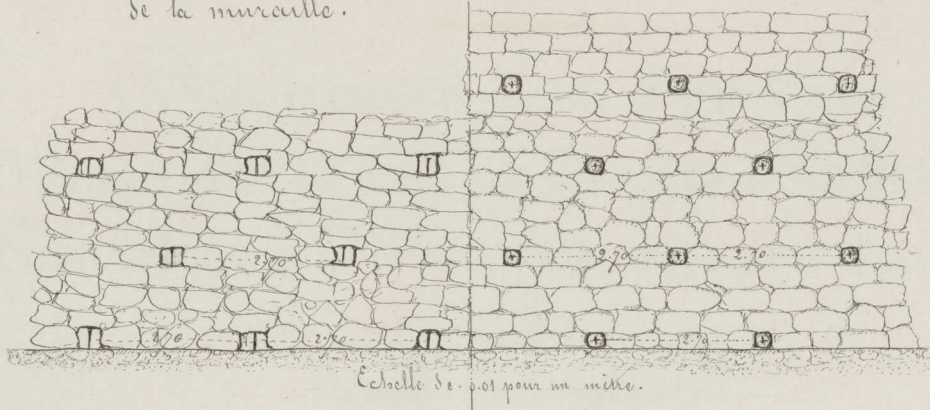


Dressé par le sousigné.
 A Cahors le 2 Janvier 1868
 Castagny, Agent royal d'arrondissement.

Plans et Dessins à l'appui du Mémoire sur les fortifications faites en l'honneur de M^{onsieur} de Vivincet, Commune de Crecy, dépt^{de} du Lot.

Elevation de l'état actuel
de la muraille.

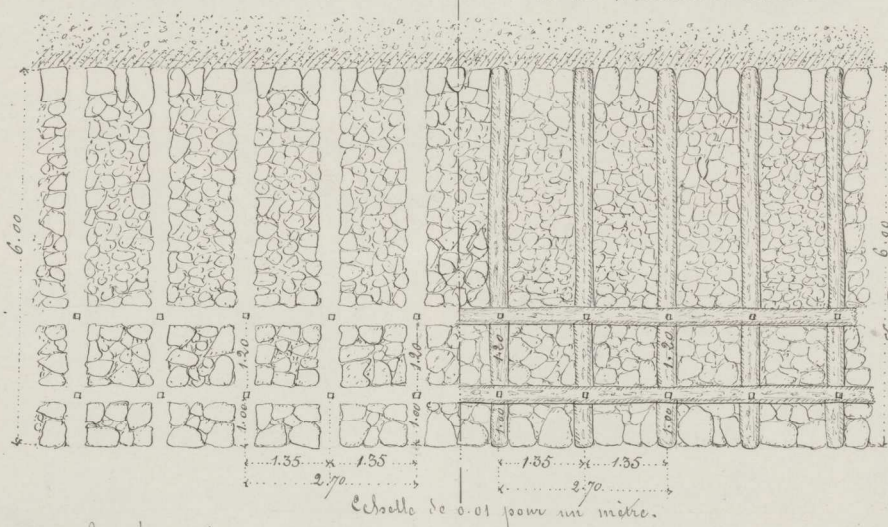
Elevation de la Muraille restaurée.



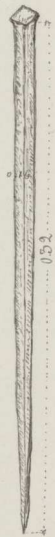
Echelle de 0.01 pour un mètre.

Plan
de l'état actuel de la Muraille.

Plan
de la Muraille restaurée.

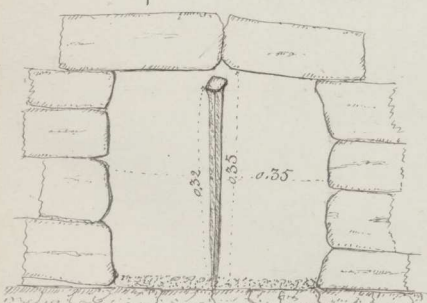


Clou au 1/4
de grandeur naturelle.

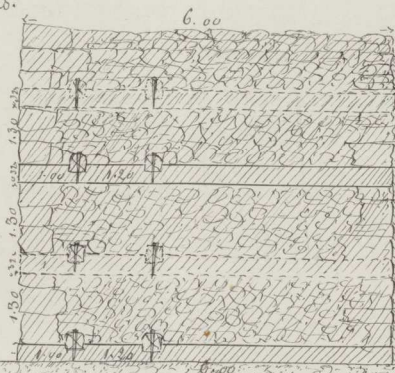


Forme du vide laissé par les
pontons et position des clous dans les vides.

Coupe en travers de la Muraille.



Echelle de 0.10 pour un mètre.



Echelle de 0.01 pour un mètre.

Dressé par le Soussigné,
A Cahors Janvier 1868
Cartagnier, Agent voyer d'arrondissement.

Découverte d'un Oppidum avec
Muraille et emplacements d'habitations
Gauloises à Mursens, commune de Cras départ^{mt},
du Lot.

Mémoire sur cette découverte.

pièces à l'appui :

- 1^o Carte du Département du Lot.
- 2^o Plan de Mursens.
- 3^o Plan des fouilles faites en A.
- 4^o ———— us ———— en B
- 5^o ———— us ———— en C.
- 6^o Restauration de la muraille Gauloise en A.
- 7^o ———— us ———— en B
- 8^o Habitations et moulins Gaulois.
- 9^o Vue Photographique prise du point D.
- 10^o ———— us ———— E
- 11^o Vue de détail de la fouille B.
- 12^o Autre vue — us — B.
- 13^o Chevilles en fer de la muraille Gauloise.
- 14^o Objets divers en fer
- 15^o Objets d'Ornement et Médailles.

2^{me}
"

Mémoire

sur la découverte d'un Oppidum avec Muraille &
Emplacements d'habitations gauloises à
Murdens, commune de Cras, département du Lot, adressé
à M^r de Debeyre, préfet du Lot, par M^r Castagné, agent voyer
d'arrondissement.

Par M. Castagné.

Mémoire

sur la découverte d'un oppidum avec Muraille & emplacements d'habitations gauloises à Mursens, Commune de Cras, département du Lot, adressé à M^r de Bebyre, préfet du Lot, par M^r Castagné, agent voyer d'arrondissement.

Monsieur le Préfet,

Avant - propos.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, dans ce mémoire, des recherches effectuées sur le plateau de Mursens et dont vous avez bien voulu nous confier la direction.

Nous devons dire, tout d'abord, que les investigations auxquelles nous nous sommes livrés ont été couronnées d'un plein succès.

Grâce à votre heureuse initiative, plusieurs questions intéressantes de notre histoire nationale, restées incertaines et douteuses jusqu'à ce jour, se trouvent résolues de la manière la plus affirmative. D'ormais aussi, l'interprétation judicieuse de la construction des murailles gauloises, due à un Auguste écrivain, demeure pleinement confirmée.

Avant

à Monsieur de Bebyre, préfet du Lot.

Avant d'entrer dans le détail des découvertes que nous avons constatées et des circonstances qui les ont amenées, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de donner un aperçu des principaux monuments antiques que renferme la contrée où se sont conservés les seuls vestiges que l'on connaisse, en Europe, de muraille en bois et en pierres, comme les construisaient les Gaulois, antérieurement à la conquête de la Gaule par Jules César.

Le département du Lot, formé de l'ancienne province du Quercy, fut habité dès le temps le plus reculé. La preuve de cette ancienne habitation résulte des objets trouvés dans les cavernes et les grottes du pays, tels que des silex taillés, des bois de cerces et des ossements fossiles d'animaux d'espèces perdues.

Antiquités gauloises
du département du Lot.

Le département est aussi un des plus riches de l'empire en antiquités gauloises. On y voit, encore debout, de nombreux menhirs ou Dolmens; les Dolmens et les tumulus s'y comptent par centaines. Parmi ces derniers monuments nous devons signaler à l'attention de l'archéologue le tumulus de Gramat, connu sous le nom de Cronc de Gargantua, et celui non moins remarquable de Castelnaud-Nortratice, appelé Cronc de Mauvellis. Ces deux tumulus sont au nombre des plus considérables que l'on connaisse; ils n'ont jamais été fouillés.

Les éminences, dues en partie à la nature et en partie à l'art, et les cercueils d'époques inconnues ne sont pas moins nombreuses dans le Quercy, que les Dolmens et les tumulus.

Il existe, dans le département, beaucoup de

grottes naturelles ou creusés de main d'homme, dans lesquelles se réfugiaient les anciens gaulois pour se soustraire au joug de leurs ennemis, suivant le témoignage que nous en a laissé César.

Les Gaulois avaient établi aussi, sur les hauteurs, des places fortes protégées par des retranchements en terre, ou par de grandes murailles en pierre sèches, qui fermaient des défilés ou entouraient des cimes, et dans lesquelles ils se retiraient, en temps de guerre, avec leur famille et leur troupeaux. Le département du Lot possède le vestige de plusieurs de ce genre de retranchements.

Indépendamment de ce moyen de défense, les gaulois construisaient des murailles en pierre et en bois comme celle que César a décrite dans les Commentaires, à propos du siège d'Avaticum (Bouges), et dont l'Empereur Napoléon III a donné la représentation dans une des planches qui accompagnent son histoire de Jules César.

Ce sont ces indications qui ont servi de point de départ à la découverte de la muraille qui fait le principal sujet de ce mémoire.

Oppidum gaulois de Mursens.

Nous l'avons déjà dit dans une précédente relation, Mursens est un ancien et très-important Oppidum gaulois, s'il faut en juger par son étendue et par la grande muraille qui le défendait. On ignore complètement sous quelle dénomination le désignaient les Celtes; la tradition locale lui a conservé le nom de ville de Murs, uniquement, sans doute, à cause de la grande muraille qui le protégeait.

Mursens

Mursens occupe le sommet d'un plateau très-étendu situé au confluent de deux cours d'eau qui coulent dans des vallées étroites et profondes; il est bordé, de toute part, de rochers escarpés, excepté au nord, où l'on avait élevé une longue et haute muraille dont on voit encore les restes bien apparents. Son altitude moyenne est de 316 mètres; il domine de 130 mètres, environ, les deux vallées qui l'entourent. Nous n'évaluons pas à moins de 150 hectares la superficie du plateau circonscrite par les escarpements et par le rempart. (Voir la Carte du département du Lot, le plan des lieux et les photographies prises des points **D** et **E**, N^{os} 9 et 10.)

Les annales de la province ne nous fournissent aucun renseignement sur Mursens. Les auteurs qui ont écrit sur le Quercy se sont bornés à le désigner et à le décrire comme un lieu fortifié sans avoir cherché à se rendre compte de la nature et du genre de construction que l'homme y a élevés.

C'est récemment, un prêtre d'une commune voisine, l'honorable abbé Cuguel, eut reconnaître à Mursens l'emplacement d'Uxellodunum. Il en fit le sujet d'un petit opuscule, et c'est à l'application, à coup sûr la plus erronée et la plus dépourvue de vraisemblance qu'on ait pu faire du récit d'Hirtius sur les conditions que doit réunir l'emplacement d'Uxellodunum, que sont dues, indirectement, les intéressantes découvertes qui nous occupent.

Les vestiges d'antiquités signalés par M. l'abbé Cuguel, quoique mal définis, attirèrent

particulièrement votre attention. Vous vous rendîtes à Mursens, Monsieur le Préfet, et dès votre retour vous nous communiquâtes vos impressions.

Découverte d'une muraille
gauloise à Mursens.

Nous fûmes amené à penser avec vous qu'il existait à Mursens, ainsi que l'avaient vaguement indiqué quelques auteurs, un rempart comme les construisaient les Gaulois, nos ancêtres.

Selon votre désir, nous nous transportâmes sur le lieu que nous examinerions attentivement. Les fouilles que nous fûmes pratiquer, à la suite de cet examen et des indications qui nous furent fournies par les habitants du pays, ne tardèrent pas à nous donner la preuve certaine que nous étions sur le tracé d'une véritable muraille gauloise.

Ces fouilles, quoique entreprises et exécutées dans des proportions restreintes, nous permirent de constater la forme et les dimensions d'un rempart gaulois, ainsi que l'épacement, la disposition et le mode d'assemblage des assises de pierres qui entraient dans sa construction, tel que nous le avons décrit dans un premier mémoire (voir la planche N° 5) qui a été inséré dans la Revue archéologique, et que nous transcrivons ci-après :

« Le parement extérieur était partout composé de pierres de grandes dimensions; quant au remplissage intérieur, il avait été effectué tantôt en pierres et pierrailles, tantôt en terre, suivant la nature de matériaux qui se trouvaient le plus à proximité

ou lieu d'emploi.

« Les poutres placées perpendiculairement au tracé de l'enceinte ou rempart et composant la première rangée étaient très-régulièrement espacées de $2^m 70$ d'axe en axe, comme l'indiquent les clous encore en place. Elles reposaient horizontalement sur le rocher et occupaient toute l'épaisseur de la muraille.

« Ces poutres transversales étaient solidement reliées par d'autres rangées de poutres longitudinales au nombre de deux. La première se trouvait posée à un mètre du parement de la face du mur et la seconde était distante de cette dernière de 1 mètre 20 centimètres.

« La régularité des vides produits par la disparition des bois et les lignes droites que dessinent les clous placés à l'intersection des deux rangées de poutres, prouvent que les pièces de bois employées étaient elles-mêmes droites et que leur assemblage avait lieu à mi-bois. Ces mêmes indications démontrent aussi que les pièces de bois dont on a fait usage avaient un diamètre de 0,32 à 0,38 centimètres et qu'elles n'avaient pas été soumises à un équarrissage à vive arête.

« Sur cette première assise de poutres s'élevait, sur une épaisseur de $1^m 30$, un massif de maçonnerie de remplissage en pierreaille dans l'intérieur, et occupant toute la largeur déterminée par les poutres transversales.

« Une seconde assise de bois, en tout semblable à la première, était superposée à ce massif, mais

de manière que les poutres transversales de cette seconde assise alternassent, par intervalles égaux, avec celles de la première rangée. La construction se continuait ainsi jusqu'à ce que la muraille eût atteint la hauteur voulue.

« Les rangées de poutres transversales et longitudinales étant assemblées à mi-bois et solidement reliées entre elles par de fortes chevilles en fer qui les traversaient, ne pouvaient être, comme le dit César, ni arrachées, ni enfoncées, chargées qu'elles étaient de tout le poids de la partie supérieure qui garnissait les intervalles des rangées de poutres. »

Dispositions variées
des poutres composant les assises.

Les recherches plus étendues et plus complètes dont vous nous avez chargé depuis, ont révélé dans la construction de ces murailles, l'existence de nouvelles dispositions entièrement ignorées. Nous avons reconnu, avec certitude, que l'arrangement relatif des poutres composant les assises de bois n'était pas partout uniforme et que l'agencement adopté variait en raison de la configuration du terrain, de la hauteur de la construction et de la nature des matériaux employés.

À la hauteur et en face du Col, qui était le point le plus accessible de la place, les moyens de résistance avaient été proportionnés à la facilité de l'attaque; c'est là, en effet, qu'on avait donné au rempart les plus grandes dimensions.

Tranche faite au point B.

La tranchée que nous avons ouverte sur ce point a mis à découvert un fossé, large de deux mètres, profond d'un mètre dix centimètres, et creusé à

4.^m 60 en avant du mur de face de la muraille. Cette fouille pratiquée sur une longueur de huit mètres, mesurée dans le sens du développement de l'enceinte, embrasse quatre rangées de trous laissés par les vides qu'a produits la décomposition des poutres transversales et dans lequel nous avons retrouvé le cheville en fer, encore en place, au point d'intersection des poutres qui formaient l'ensemble des assises.

La position des poutres longitudinales n'est pas moins bien accusée que celle des pièces transversales. Ici, l'arrangement des pièces de charpente diffère des combinaisons que nous leur connaissons : les poutres composant chaque couche, au lieu d'être sur la face du mur, par intervalles égaux, en forme d'échiquier, sont toutes superposées et se correspondent dans le sens vertical, tandis que nous retrouvons, dans la position des poutres longitudinales, la disposition première, en quinconce, des poutres transversales. C'est, en un mot, le système renversé dans l'arrangement des poutres : la disposition extérieure reproduit celle qui a été adoptée, ailleurs, à l'intérieure, et l'intérieure est conforme à ce que nous voyons à l'extérieure sur un autre point.

Nous chercherons à expliquer et à justifier ces divers modes de construction.

Parement extérieur du Mur.

Le parement extérieur du mur est parfaitement conservé, jusqu'à la première assise de bois, sur une hauteur de 0.^m 90; il est formé de maillons de faible dimension, de nature calcaire, sans préparation aucune, arrangés sans art et offrant à l'œil l'aspect

le plus rustique. La première assise repose sur le rocher qu'on avait dérasé avec soin. Le mur de face est un simple revêtement n'ayant aucune liaison avec le remplissage intérieur.

Il est presque inutile de faire remarquer qu'on n'aperçoit aucune trace de ciment, puisque les Gaulois n'en ont point connu l'usage.

Les assises de bois n'étaient séparées que par un intervalle de $0^m 80$ les unes des autres. Les poutres de la face étaient éloignées de deux mètres dans le sens horizontal. La hauteur de la muraille, qui s'est conservée sur une élévation correspondant à six assises de poutres, mesure $3^m 80$.

La distribution des poutres longitudinales servant de traverses intérieures était ainsi combinée. Le deuxième des pièces de charpente de la première couche se trouvaient placées, la première à $0^m 80$ du parement extérieur du mur et la deuxième à $1^m 60$; les deux autres rangées de la couche immédiatement supérieure correspondaient au milieu de l'intervalle laissé par celle de la couche inférieure et étaient distantes, la première de $1^m 60$ et la seconde de $2^m 40$ de la face de la muraille.

Le rempart était ainsi formé, sur toute la hauteur qu'il présentait, de couches alternatives de pierres et de bois.

Le remplissage du mur, tant sur la largeur qui séparait les couches de poutres qu'entre les poutres elle-même, était exécuté en pierres et pierresailles sans aucune espèce de soin particulier,

si ce n'est autour des poutres où l'on avait arrangé
les plus grosses pierres à la main pour les enclaver
et leur donner plus de stabilité. Sous la sixième
rangée de poutres régnait, sur toute l'étendue de la
muraille, une couche de 0^m 25 à 0^m 30 d'épaisseur
d'une argile plastique jaunâtre dont il existe de
déjà des dépôts considérables sur le plateau.

L'emploi de cette couche de glaise paraît
avoir eu pour but de remplir l'office de chape,
afin d'empêcher les eaux pluviales de s'infiltrer
dans les couches inférieures, de préserver les poutres
de l'effet désastreux que produit l'humidité sur
le bois et d'en prolonger ainsi la durée.

Parement intérieur du Mur.

Le parement extérieur de la muraille était
vertical; mais nous avons pu nous assurer
qu'à partir d'une certaine hauteur, qui n'avait
rien de fixe, subordonnée qu'elle était aux
reliefs et aux accidents de terrain, la face intérieure
s'élevait en gradins successifs jusqu'au sommet
du mur où l'épaisseur se réduisait, à peu près, à
la moitié de la largeur à la base. C'est sur
un de ces gradins, qui recouvrait un terrain
argileux, que nous avons retrouvé les traces bien
apparentes de matières ligneuses.

Vides laissés par les poutres.
Vide laissé par les poutres.

Les vides laissés par le cadre de la charpente
de ce mur sont des mieux conservés tant
dans la direction transversale que dans le sens
longitudinal. Les poutres occupaient, partout,
toute l'épaisseur de la muraille; les conduits qui
les contenaient accusent des pièces de bois de 0^m 32 à
0^m 35 de diamètre et n'ayant pas subi d'équarrissage
avant leur emploi.

Dimensions des clous.

Nous avons constaté que la longueur moyenne des clous, les moins déformés par l'oxidation, est de 32 centimètres. Si nous consignons cette longueur c'est que nous sommes amené à penser qu'elle pourrait avoir quelque rapport avec la mesure dont les Gaulois se servaient.

Hauteur de la Muraille.

En prenant pour terme de comparaison la hauteur qui existe encore, nous estimons que, d'après le cube des matériaux provenant de l'éboulement amoncelé au pied de la muraille, elle pouvait avoir neuf mètres environ d'élevation totale sur le point dont il s'agit.

Nous croyons que les gradins ménagés sur la face intérieure du mur se rattachaient plutôt au système même de la défense qu'à des circonstances particulières résultant des accidents de terrain, et qu'ils constituaient une des dispositions essentielles de la construction.

Ce qui nous porte à admettre que ces retraites étaient une partie intégrante du rempart, c'est que les assiégés pouvaient, en cas d'attaque, s'y ranger plus sûrement que derrière un vallum, lancer de là des projectiles sur les assiégeants et éviter d'être atteints par le trait de ces derniers; comme aussi, ils donnaient aux défenseurs de la place la facilité de monter avec diligence et en masse sur la plate-forme pour en défendre l'accès à l'occasion.

Nous laissons aux hommes compétents le soin d'apprécier si c'est bien là l'usage auquel ces gradins étaient destinés; le point essentiel pour nous

Fouille faite au point C.

nous est d'en signaler l'existence. (Voir la feuille de dessin N^o 4 et 7 et les photographies N^os 11, 12 et 13.)

Une troisième fouille à gauche, et non loin du Col, a montré une variation nouvelle des combinaisons dont les poutres étaient l'objet dans les fortifications gauloises.

Sur ce point, les rangées de poutres placées soit en travers, soit en long, se correspondent; elles suivent de ligne verticale dans tous les sens et s'écartent de deux dispositions que nous avons décrites. Les poutres perpendiculaires au tracé de l'enceinte sont éloignées de 1^m 65 et les couches espacées de 0^m 70 en hauteur. La première traverse repose à 0^m 50 de la limite extérieure du mur et la deuxième à 1^m 30; elles ne laissent entre elles qu'un intervalle de 0^m 80.

Le parement primitif du mur est resté intact sous le débris de l'éboulement, sur une hauteur de 0^m 70, et ne présente aucun genre particulier de construction qui mérite une mention spéciale (Voir la feuille de dessin N^o 5.)

Explication des diverses dispositions des poutres.

Ces divers arrangements de la charpente des murs, ces combinaisons variées de poutres, ces dispositions propres à chaque position prouvent que le génie des Gaulois savait suppléer par un habile agencement des pièces de bois au défaut d'emploi des ciments dans les maçonneries.

Nous allons essayer d'expliquer, à notre point de vue, ces différents modes de construction.

Les points de la place dont l'attaque était la plus facile, l'accès le plus commode, devaient être naturellement les plus fortifiés et les mieux

disposé pour la résistance; aussi, voyons nous les dimensions des remparts répondre à ce besoin que la défense commandait. Et comme la nature et les dimensions des matériaux accessibles n'étaient, nulle part, le même, le peuple primitif eurent à s'ingénier pour faire varier, suivant les circonstances, les combinaisons du bois qui constituait la solidité et l'âme de la construction, afin de pourvoir au manque de stabilité des autres matériaux employés.

C'est ainsi que le mode d'arrangement des poutres, indiqué dans la planche 5, n'est pas le même que celui que nous avons consigné sur la planche 5, bien que les deux points de la muraille auxquelles ils se rapportent soient placés sensiblement dans la même position. Il y a seulement cette différence, et c'est là le caractère distinctif sur lequel est motivée notre opinion, que dans le premier cas les pierres de revêtement de la face de la muraille sont d'assez fortes dimensions et que les matériaux de remplissage sont mêlés d'une assez grande quantité de terre, par conséquent peu sujets aux éboulements; tandis que dans le second cas les moellons du parement sont de très-petites dimensions et que les matériaux intérieurs se trouvent presque exclusivement composés de pierres exposées à s'écraser au moindre choc. C'est pourquoi, dans cette dernière situation et pour parer à ces inconvénients, les assises de poutres sont plus rapprochées; et que les pièces de bois longitudinales qui retenaient non seulement les matériaux intérieurs, mais qui, après la destruction du parement en

pierres

pierre, faisaient fonction de revêtement, se trouvent moins éloignés de la face du mur.

Ce que nous venons de dire de la distribution des pièces de bois qu'a révélée la deuxième fouille s'applique, à priori, aux dispositions que représente la planche 4. Les amises de bois sont ici si peu distantes et laissent entre elles un intervalle si restreint que, si les poutres longitudinales avaient été superposées, elles se seraient presque touchées et auraient, par cela même, nui à la solidité. Voilà pourquoi elles alternent en forme d'échiquier, et à peu d'éloignement, afin d'empêcher, par leur grande proximité, l'éboulement du remplissage de se produire, et dans le cas où la destruction facile du parement aurait été opérée, de présenter, après la disparition du revêtement, une véritable muraille de bois inattaquable au bélier.

Le bois et le fer étaient la base de la solidité de ce sort de rempart; les matériaux, soit de revêtement, soit intérieurs, n'avaient, pour ainsi dire, d'autre utilité que de donner la facilité d'asseoir les couches de poutres, de les charger d'un poids qui leur donnait de la fixité et de la résistance; aussi, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la quantité de bois était-elle toujours proportionnée à la solidité que devait offrir le rempart.

Comme sur tous les autres points du rempart que nous avons fouillé, les vides des poutres et les clous affectent, ici, une régularité géométrique de position bien intéressante à constater. Une

Régularité de la position
des clous.

fois l'espacement de deux rangées de clous déterminés, nous avons pu retrouver le autre et en fixer, à l'avance, la position à quelques centimètres près.

Poteries trouvées dans l'intérieur
du Rempart.

Les diverses fouilles pratiquées dans le rempart ont mis à jour des débris de poteries gauloises, noirâtres à l'extérieur avec grains de quartz à l'intérieur, ou bien de couleur bleuâtre sans quartz, mêlés avec de nombreux et gros fragments d'amphores à culots pointus, à goulots allongés garnis de deux fortes anses et fabriqués avec une argile de couleur jaune paille, ou bien de nuance rougeâtre. Ces débris d'amphores sont en si grande quantité qu'ils forment une portion du remplissage du rempart sur certains points et entre autres sur l'escarpement qui domine St-Julien. Les amphores, tout aussi bien que les autres matières de poteries, se trouvent à toute la hauteur et jusque dans le fondement de la muraille; nous en avons recueilli entre les vides des poutres, à côté des clous, dans des portions de muraille qui n'ont subi aucune déformation depuis l'époque de la construction et où se sont conservés les objets qui y furent enfouis.

La présence de fragments d'amphores dans une construction élevée par les Gaulois prouve, d'une manière incontestable, que, contrairement à ce qu'on n'a pas admis jusqu'à ce jour, les peuples celtiques ont connu ce genre de vases et que l'usage n'en a pas été exclusif aux romains, comme on l'avait pensé.

Étendue de la Muraille
gauloise de Mursens.

La longueur de la muraille qui défendait Mursens avait un développement de 3,220 mètres; elle n'était point toute construite en pierre et en bois. Le sondage que nous avons fait pratiquer, aux abords des escarpements, nous ont prouvé qu'aux deux extrémités, sur 300 mètres, environ, la ville n'était protégée que par un boulevard en terre et en pierre, ayant trois mètres de base sur quatre mètres d'élevation. Comme aussi, sur quelques points de difficile accès, il semble n'y avoir existé qu'un simple amoncellement en terre.

Voies desservant l'oppidum
de Mursens.

La position topographique de Mursens nous porte à croire qu'à l'époque de l'occupation gauloise le plateau qui servait d'emplacement à l'oppidum n'était desservi que par trois voies dont une seule carrossable et les deux autres pour piétons ou bête de somme. La première suivait alors le plateau, comme elle le fait encore aujourd'hui, et accédait au rempart à la hauteur du col, un peu à droite du point B. Les deux chemins de pied descendaient avec des pentes raides et abruptes, ainsi que l'indique leur projection tourmentée, l'un au ruisseau de S^t Martin, sous le roc d'Ascoc, l'autre au ruisseau de la Rauze au sud du village de S^t Julien, et servaient à approvisionner d'eau la ville gauloise. La quantité considérable de débris d'amphores qui recouvrent pour ainsi dire le sol, dans ces deux directions, semble venir à l'appui de notre opinion.

Cours descendant l'entrée
de l'Oppidum.

La voie carrossable correspondait à la

principale entrée de l'oppidum et à la partie de la place la plus accessible. C'est là que nous supposons avoir existé le deux tours qui défendaient la porte la plus importante. Les ressources ne nous ont pas permis de faire des fouilles dans ce but, mais nous sommes persuadé que des recherches attentives et dirigées avec soin amèneraient la découverte des substructions sur lesquelles reposaient ces tours, car on remarque, sur le côté intérieur du chemin, une forme de terrassement que n'affecte pas le reste du rempart.

Absence de projectiles et de traces d'incendie à Moursens.

Nous n'avons pas trouvé de projectiles dans le déblais effectué aux pieds de la muraille; les fouilles ont mis à découvert, à l'intérieur de la place, un bout de flèche ou de javelot en silex, enfoui à plus d'un mètre de profondeur. Mais les habitants de la contrée trouvent fréquemment de ce flèche sur le plateau, ainsi que des silex taillés du genre appelé couteau.

Nous n'avons remarqué nulle part, aucune trace d'incendie. Les vestiges de charbon qu'on observe sur le terrain argileux proviennent, uniquement, de la décomposition des poutres qui, avec le temps, se sont réduites, sous la terre, à l'état de charbon.

Les matières carbonisées faisant partie des matériaux de remplissage, et que quelques personnes ont considéré comme étant le produit d'une combustion qui aurait eu lieu sur place, ne sont autre chose que des tufs calcaires
ayant

Emplacements d'habitations
gauloises. — Objets trouvés.

ayant fait partie de quelque foyer ou cheminée
de forge, antérieurement à la construction du
mur et que la chaleur a noirci ou réduit en
partie à l'état de carbonate de chaux.

Nos investigations ne se sont pas bornées
à la recherche des remparts; elles se sont étendues,
au loin, sur le plateau et ont amené la découverte
de plusieurs emplacements d'habitations gauloises,
bien marqués et affectant en plan, tantôt la forme
circulaire, tantôt la forme elliptique.

Nous avons recueilli sur ces emplacements
tout les objets qui caractérisent l'habitation:
sur l'un d'eux, de forme circulaire, nous avons
trouvé, gisant sous une couche de terre de trente
centimètres, sur la limite extérieure de l'emplacement,
un grand nombre de clous mêlés avec du charbon,
et au milieu de l'emplacement, une quantité
considérable de débris de poteries gauloises de
toutes formes et de toutes dimensions, des ornements
et des dents d'animaux, un couteau en fer, des
fragments d'armures et d'ornements, des anneaux
en cuivre, une épingle ou fibule, un grain de
collier du même métal, un autre grain de collier
en pierre blanche, des portions de bracelets en
os et divers autres objets ayant servi à des
usages inconnus (Voir la feuille de dessin N° 8 et les photographies
N° 14 et 15.)

Médailles gauloises.

On voit sur la photographie N° 11^{re} des
dessins de médailles gauloises trouvées à Mursens.
Nous devons nous borner à le signaler, laissant
aux lumières des hommes compétents le soin

Encinte gauloise.

D'expliquer la signification des dessins qu'elle représentent.

Sur l'angle saillant que forme le plateau au sud et sur un des points les plus reculés de l'oppidum, on remarque, sur un terrain en pente, une triple encinte de lignes circulaires et concentriques tracée par un bouclet de terre assez saillant surmonté de rangées de pierres placées de champ, avec un relief artificiel de terrain au centre.

Cette triple encinte ne marque point la place d'une nécropole, comme on pourrait le croire d'abord. Sa forme et sa position nous portent à penser que c'était le point sur lequel avait lieu les réunions populaires dans lesquelles se discutaient, chez les Gaulois, les intérêts de la nation.

Les fouilles faites dans le relief de terrain qui dessinent la ligne d'encinte, ont donné de nombreux débris de poteries gauloises, des clous et divers autres objets qui se rattachent à l'habitation.

Moulins gaulois.

Les habitants de Mursens ont découvert et découvrent encore, en cultivant les champs, de nombreux moulins à bras, de forme simple et grossière, qui attestent l'enfance de l'art. Ces moulins n'ont pu appartenir qu'à des peuples peu avancés en civilisation. Ils sont exécutés avec des brèches siliceuses ou aggrégation de petits cailloux quartzeux que l'on trouve sur place, ou formés de pierres basaltiques appartenant aux

terrains ignés de la chaîne du Cantal, et se composent de deux disques de 0^m 35 à 0^m 40 de diamètre, superposés ou engagés l'un dans l'autre. Le disque supérieur sert de témie et est percé d'un trou, de forme conique, par où le blé s'introduit entre les deux meules pour y être, non pulvérisé, mais bien concassé seulement. Sur le côté extérieur de la meule supérieure se trouve pratiquée une entaille qui servait à placer le bras du manège au moyen duquel on la faisait tourner. (Voir la feuille de dessin N^o 8.)

L'oppidum dans le pays des Cadurci - Rapprochement historique.

L'existence de deux oppidum dans le pays des Cadurci donne lieu à un rapprochement historique qui vient à l'appui de la division qu'a faite des Cadurci, l'Empereur Napoléon III, en Cadurques Eluthères, au nord du Quercy, et en Cadurques méridionaux au sud.

Les premiers avaient pour oppidum Uxello-dunum, l'un des 21 oppidum nommés par César; ils obéissaient au Commandement de Ductérius, leur chef, et furent les derniers habitants de la Gaule qui résistèrent à la domination romaine.

Les Cadurques méridionaux, bien plus nombreux que les Cadurques éluthères, auraient eu pour oppidum Mursens, d'une étendue presque double de celle du Tur-d'Issolico, et ce qui prouverait qu'ils se soumettent aux Romains volontairement et sans résistance, c'est que leur principal oppidum, qui était extrêmement

Résumé.

fortifié, n'a offert aucune trace de combat.
En résumé, les fouilles exécutées à
Mursens ont permis de reconnaître et de
constater :

Que le plateau de Mursens a été
occupé par un très-vaste et très-ancien
oppidum gaulois ;

Qu'il était défendu, d'un côté, par une
haute et longue muraille en pierre et en bois,
comme le construisaient les gaulois ;

Que les poutres en bois qui entraient dans
la construction de ces murailles affectaient des
dispositions variées ;

Que ces poutres étaient reliées par de
grandes chevilles en fer ;

Que la longueur des clous ou chevilles
semble se rapporter à un type de mesure
gauloise ;

Que les murs offraient, du côté de
l'oppidum, des gradins qui semblent se
rattacher à la facilité de la défense ;

Que l'usage des amphores a été connu
des Gaulois avant la conquête romaine ;

Que l'absence de projectiles aux abords du
rempart prouve que cet oppidum se soumit,
sans résistance, aux Romains ;

Que les objets trouvés sur le plateau
indiquent une très-ancienne habitation ;

Et que la découverte d'un oppidum
dans le Quercy méridional, vient à l'appui de
la division qu'a faite, des Cadurci,

L'Empereur

L'Empereur Napoléon III, dans son histoire de Jules César.

C'est, Monsieur le Préfet, le résultat que nos recherches et nos investigations ont produit.

L'examen attentif que vous avez fait de découvertes réalisées, après l'exécution de fouilles, vous a permis de vous assurer, par vous-même, que cette relation en est l'expression sincère et fidèle.

Nous n'avons fait qu'effleurer le vaste et inépuisable champ de recherches que présente Mursens. Des fouilles plus étendues que celle que nous avons effectuée sur le plateau qui servait d'emplacement à l'Oppidum, ne manqueraient pas d'amener les découvertes les plus intéressantes sur les moeurs et les usages si peu connus des Gaulois.

Les objets que recèle Mursens seraient d'autant plus précieux à recueillir, au double point de vue historique et archéologique, que, de tout l'emplacement que l'on considère comme ayant été occupé par des villes gauloises, il est le seul où se soient conservés les vestiges d'une muraille en pierre et en bois qui est le véritable caractère distinctif des oppidum gaulois.

Mursens occupé par les Romains et par les Anglais. Converti en camp retranché et occupé plus tard par les Anglais. Il existe encore des restes de constructions qu'y élevèrent ces deux peuples. C'est sous Mursens que prend naissance l'aqueduc romain qui conduisait les eaux dans la capitale des Cadurci.

Mursens, à cause de sa position fortifiée, a servi de lieu de refuge ou de campement jusqu' vers la fin du moyen-âge. De nos jours, ce n'est qu'un vaste plateau, presque partout cultivé, et parsemé de quelques misérables habitations.

Avis de l'excursion à Mursens

de M^s. M^s de Saulcy, Bertrand et de Roffye.

Au moment où nous terminons notre travail nous recevons l'avis, que vous voulez bien nous donner, Monsieur le Préfet, du très-prochain voyage à Mursens, de M. M. le Sénateur de Saulcy, membre de l'Institut, Bertrand, Conservateur du musée impérial de St Germain et de Roffye, officier d'ordonnance de l'Empereur.

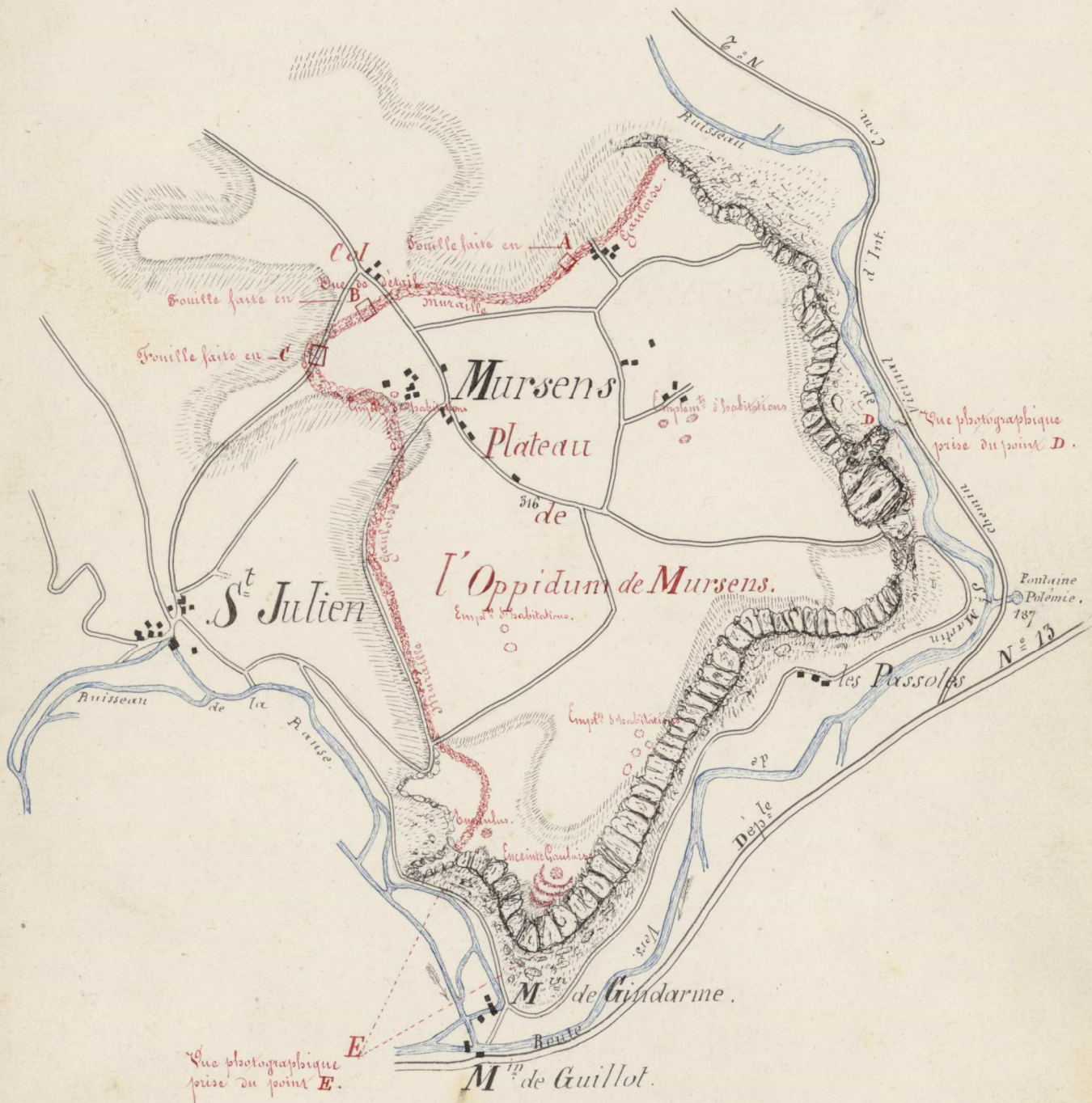
Nous devons nous féliciter vivement de cette exploration faite par des hommes aussi éminents; nous avons la confiance que leur appréciation confirmeront nos aperçus sur des découvertes qui ont l'honneur privilège de solliciter d'Augustes études.

Agriez, Monsieur le Préfet, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

Cartonnet, Agent royal d'assaut^{et},
Rapporteur des fouilles exécutées au Dug-d'Issolud
(Uxellodunum), par la Commission départementale
instituée par M^e. le Préfet.

Cahors, le 31 Mars 1868.

Plan de l'Oppidum Gaulois de Mursens.



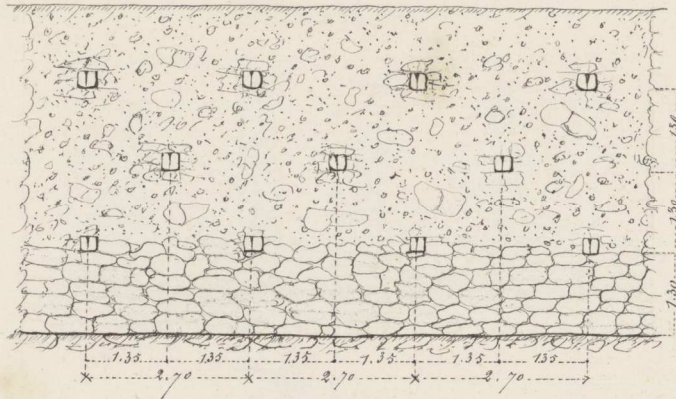
Echelle de 1 à 10,000 Mètres.

N^o 5.

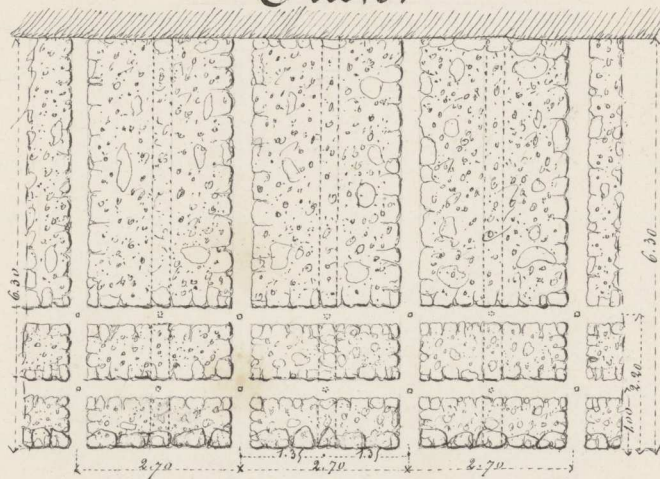
Muraille Gauloise de Nursens

Tronçon fait en A.

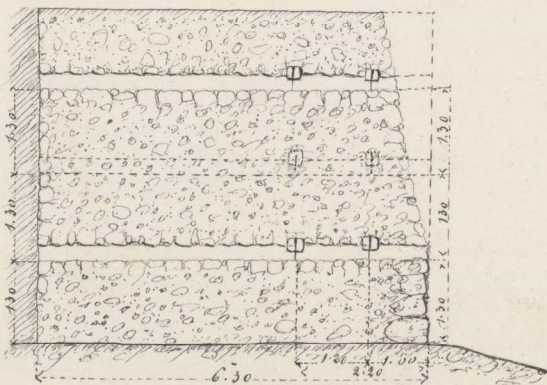
Elevation.



Plan.



Coupe en travers.



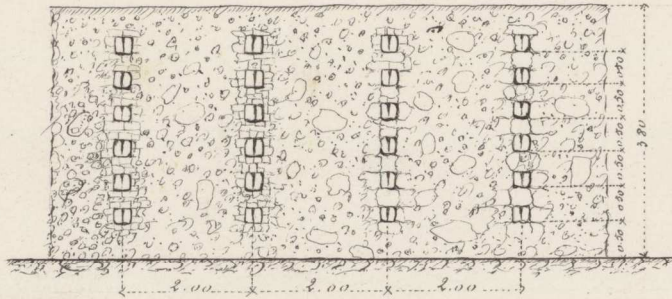
Echelle de 0.01 pour un mètre.

N^o 4.

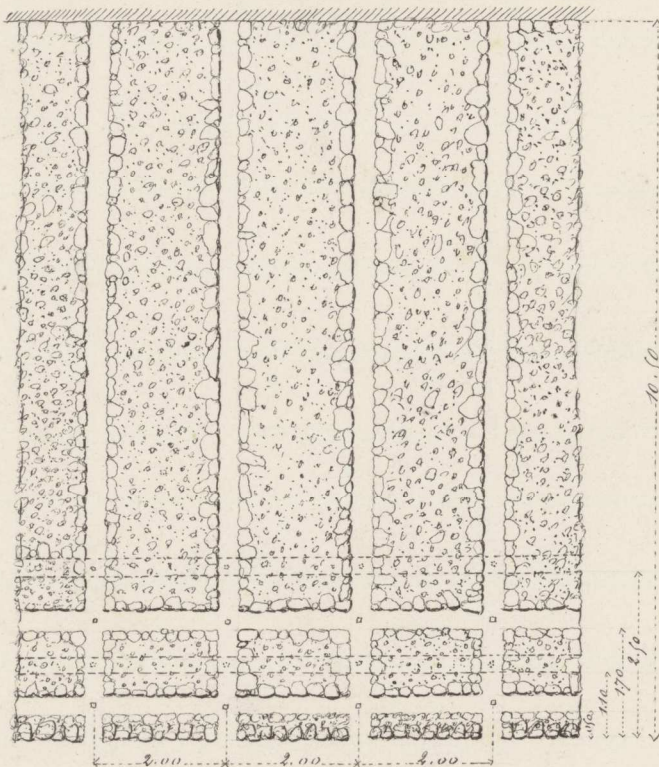
Muraille Gauloise de Mursens

Tronille faite en B.

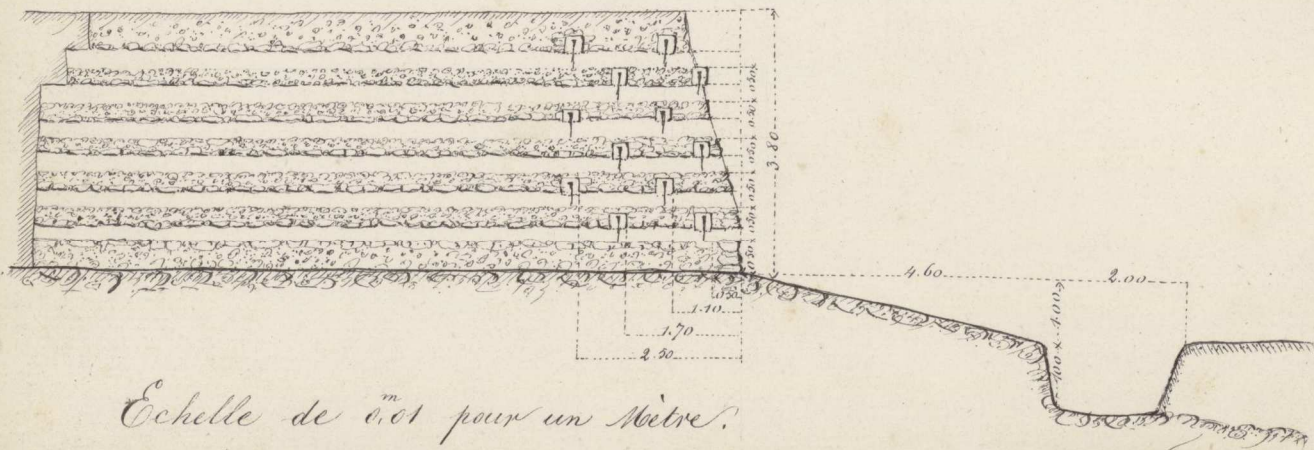
Elevation.



Plan.



Coupe en travers.



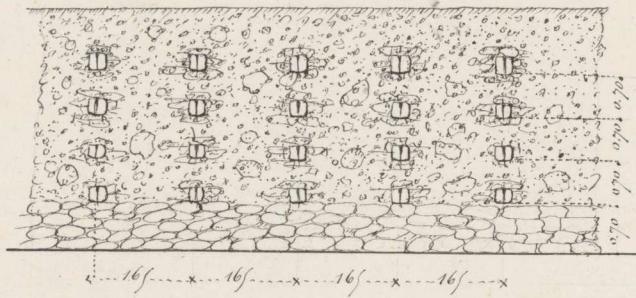
Echelle de 0.01 pour un Mètre.

185.

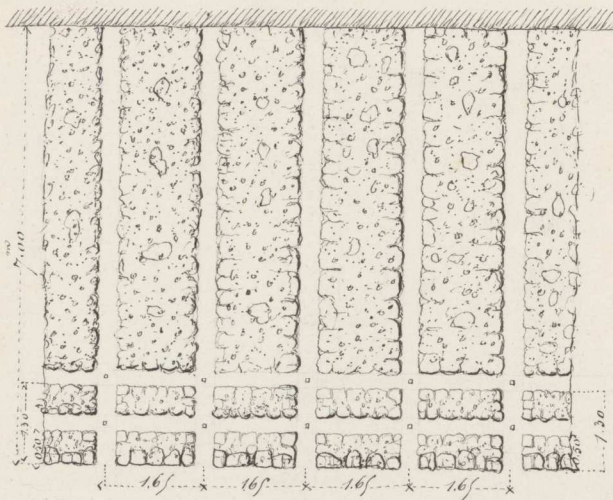
Muraille Gauloise de Mursens.

Douille faite en C.

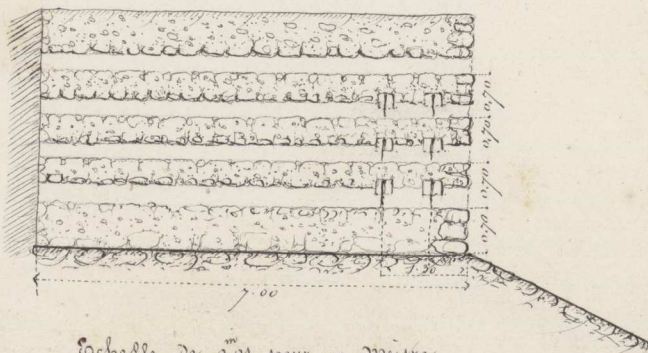
Elevation.



Plan.



Coupe en travers.



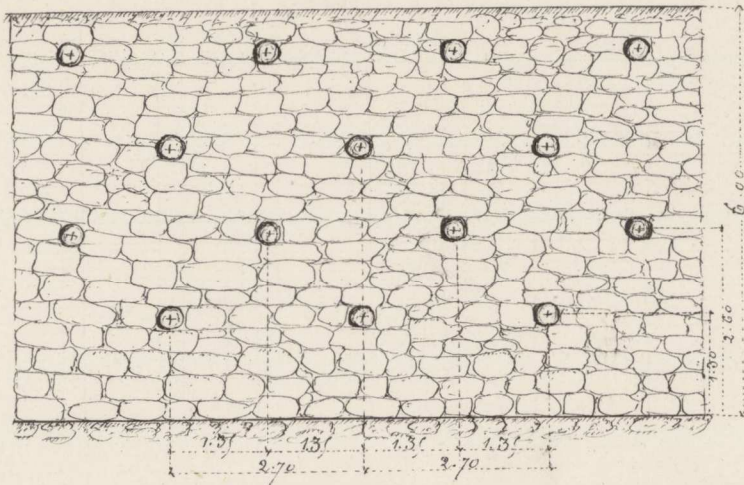
Echelle de 0.01 pour un Mètre.

N^o 6.

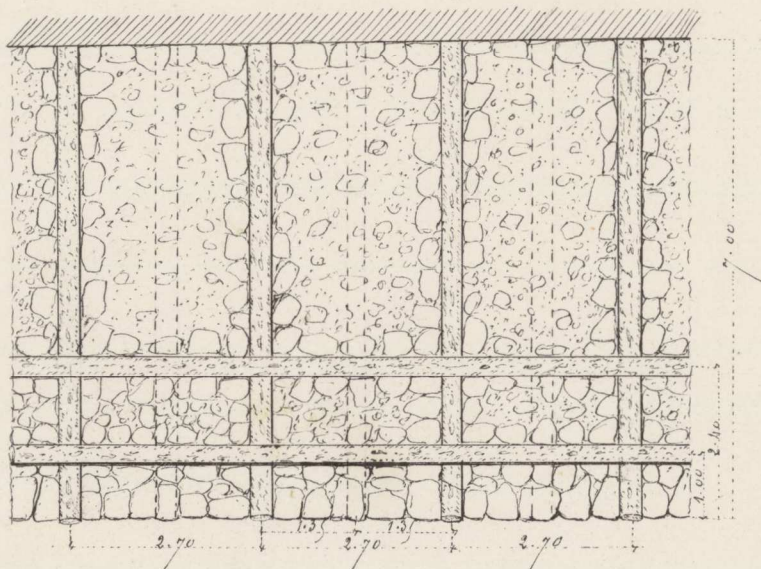
Restauration de la Muraille Gauloise de Mursens.

Restauration de la muraille en A.

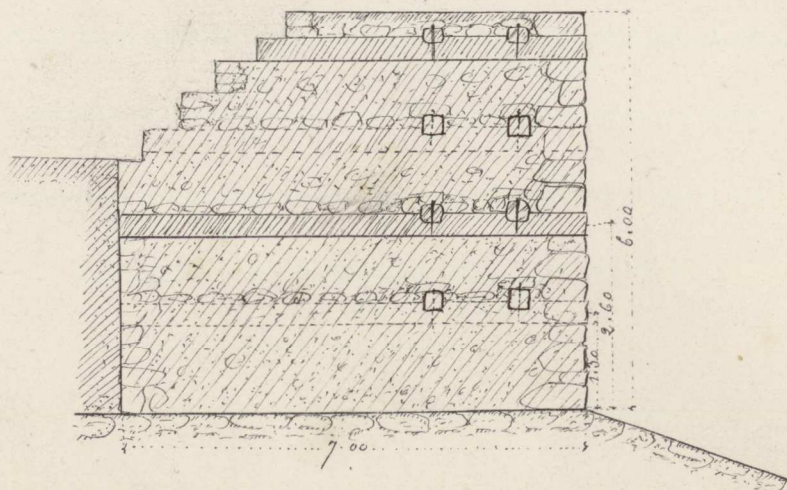
Elevation.



Plan



Coupe en travers.



Echelle de 0.01 pour un mètre.

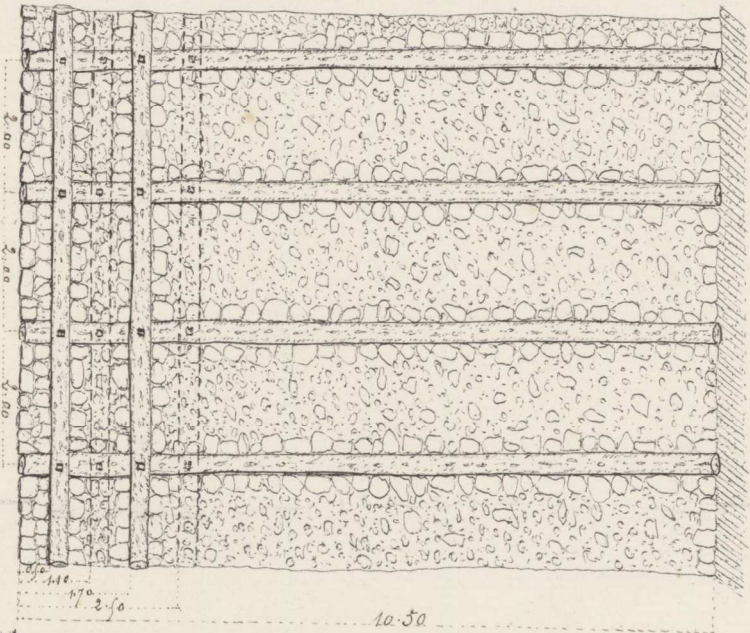
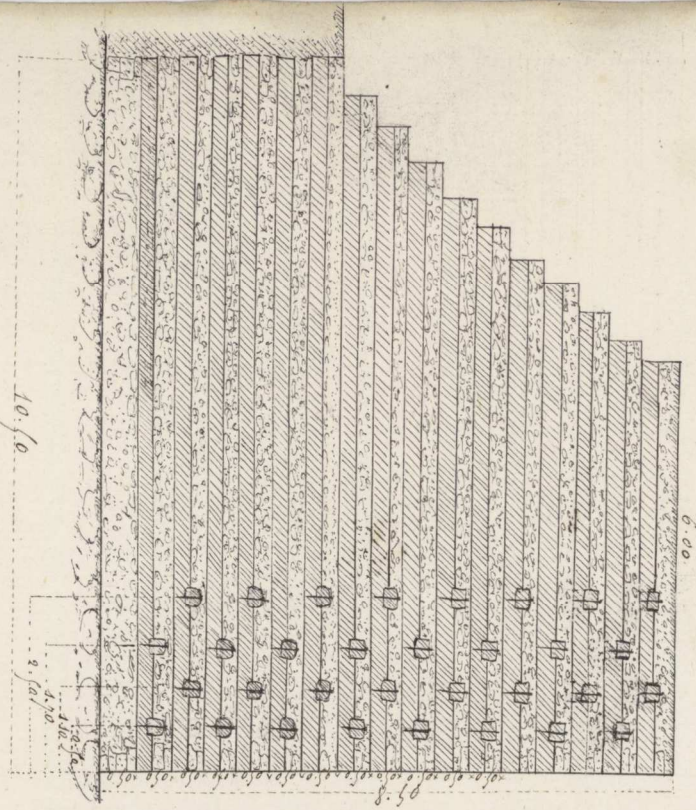
171.

Restauration de la Muraille Gauloise de Moursens.

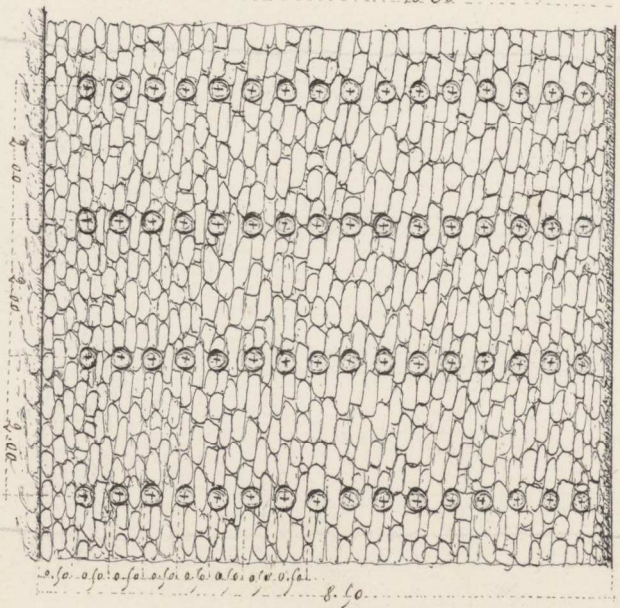
Restauration de la muraille en B.

Plan.

Coupe en travers.



Élévation.

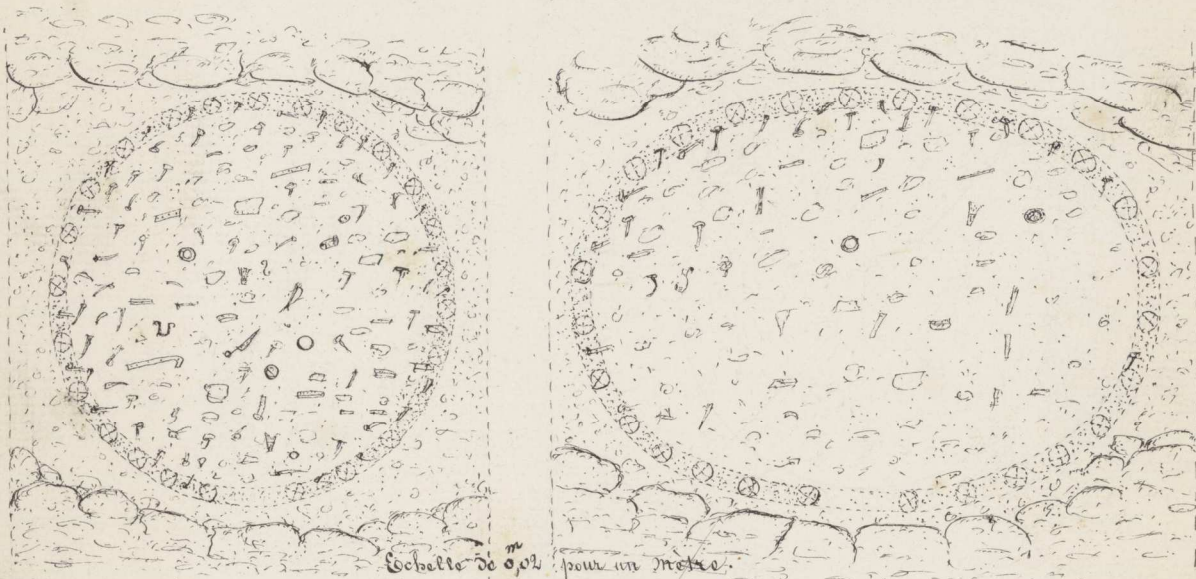


Echelle de 0.01 pour un Mètre.

Maisons Gauloises

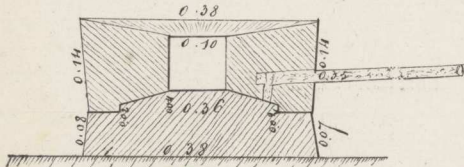
Plan Circulaire.

Plan elliptique.

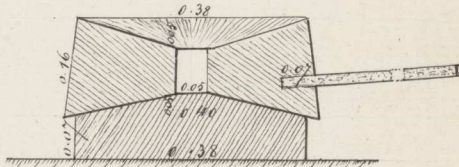


Moulins Gaulois.

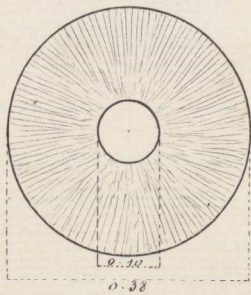
Coupe



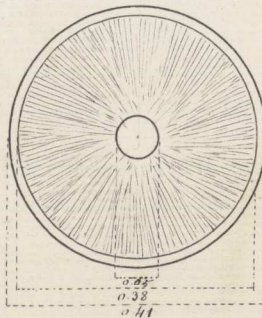
Coupe.



Plan



Plan.



Echelle au 1/10 de grandeur naturelle.

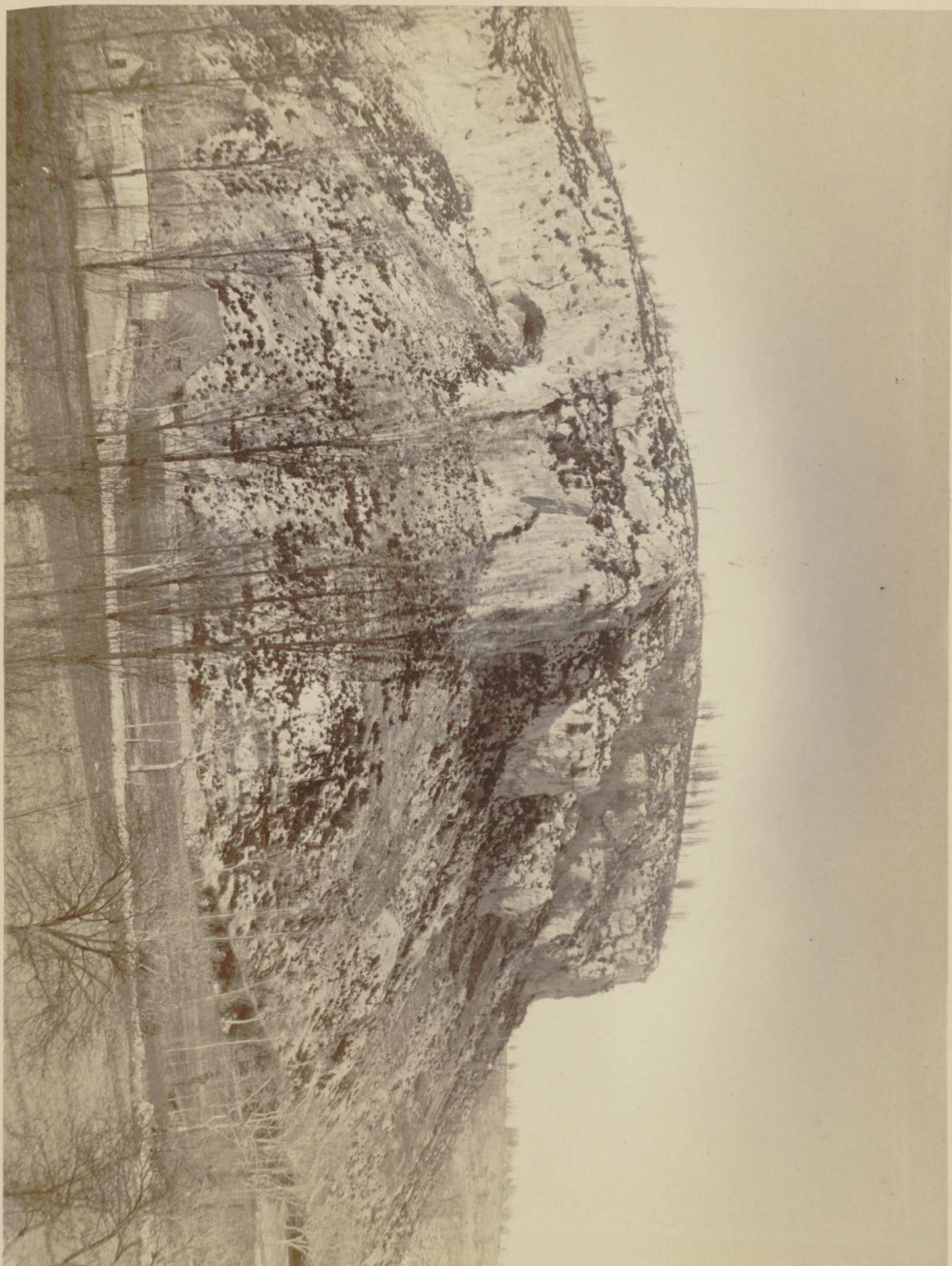
N^o 9

Vue photographique prise au point D.



N^o 10.

Vue photographique prise du point. E.



N° 11

Vue de détail de la fouille B.

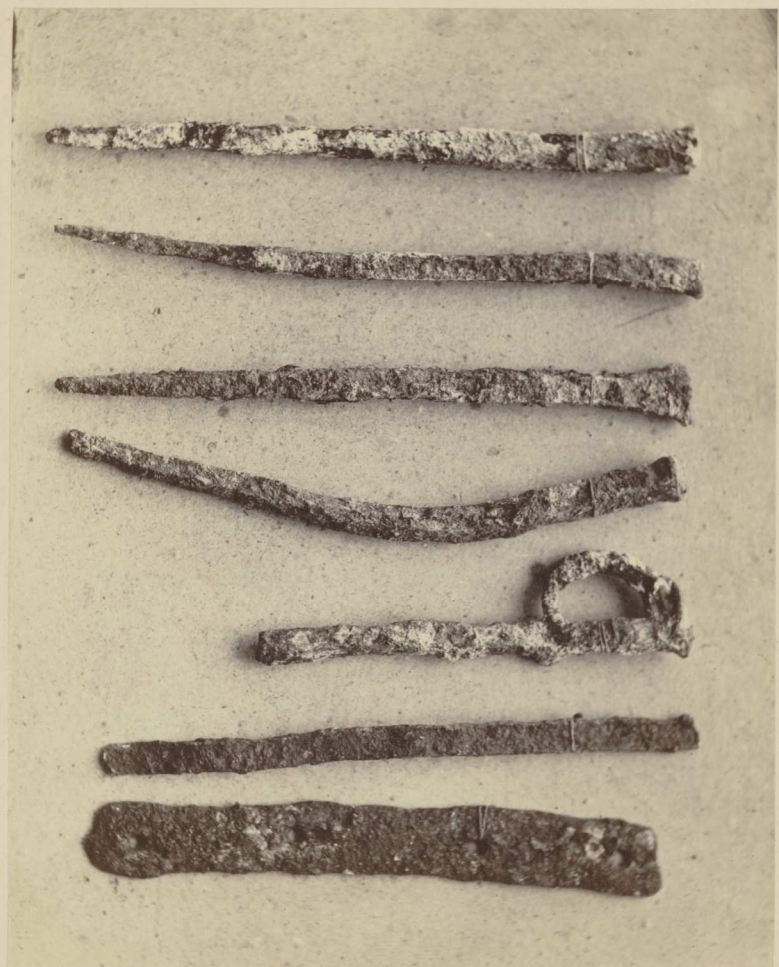


Grande vue de détail de la Souille B.

N^o 12.



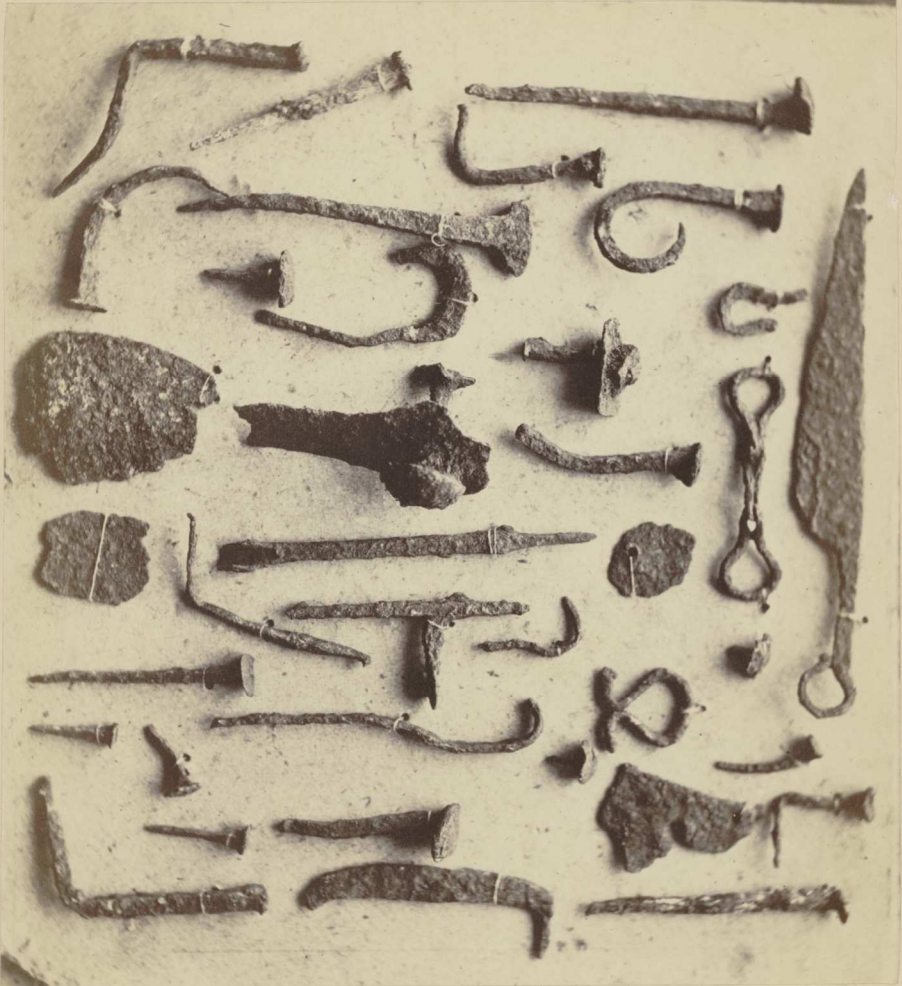
Charailles en fer de la Muraille Gantoise.



au 1/2 de grandeur naturelle.

№ 111.

Objets divers en fer.



Le grandeur naturelle.

Objets d'Ornement et Médailles.



Objets de grandeurs diverses.

Troisième rapport sur la
Découverte d'un oppidum et d'un camp
Gaulois à Mursaint.
par M. Dutasta.



Découverte d'un oppidum et d'un rempart
gaulois à Mursceint.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques notes relatives à une excursion que j'ai faite à Mursceint, il y a deux mois, en compagnie de M. Castagné, agent-voyer d'arrondissement.

Le petit hameau de Mursceint (commune de Gras, Canton de Lauzès) est situé sur un large plateau, hérissé de tous côtés par des rochers à pic. Au nord, cependant, la pente est douce et facile. La montagne est enveloppée presque tout entière par une vallée pittoresque, au fond de laquelle coule le ruisseau de Vert. Mursceint rappelle, par sa position, ces oppidum et fortifiés avec soin, placés sur des hauteurs, dans lesquels les Gaulois, en cas d'attaque, transportaient leurs blés, leurs provisions et leurs richesses. La situation de Mursceint rappelle même à tel point celle d'Uxellodunum que quelques personnes avaient eu l'idée de placer là le dernier rempart de l'indépendance gauloise. Mais si l'humble Mursceint n'a rien de commun avec la glorieuse cité bloquée par César, tout tend à prouver qu'un oppidum gaulois s'éleva jadis sur ce plateau.

I.

Du côté où la montagne est accessible, sur une étendue d'environ deux kilomètres, on suit une élévation de terrain que les gens du pays appellent encore aujourd'hui le rempart. Des tranchées ouvertes par nous, sur plusieurs points, ont mis à nu une muraille dont la structure offre de singulières ressemblances avec celle de ces murs gaulois décrits par César dans les Commentaires (livre VII, chap. 23.).

* Hist. de J. César, livre III, Chap. 2.

1.° Les Gaulois ne donnaient pas de fondements à leurs murailles (trabes... in solo collo cantur). — Cette circonstance caractéristique s'est présentée à Mursceint. La muraille repose, sous fondements, sur le sol primitif.

2.° Les murailles gauloises étaient construites en bois et en pierres. Pierres et poutres alternaient (alternis trabibus ac lanis). — Sur la face extérieure du rempart, nous avons remarqué, entre les pierres, des vides dans lesquels s'engageaient certainement des pièces de charpente. Les détritus de bois que contiennent ces vides et les clous énormes qui en occupaient encore l'orifice ne laissent aucun doute à cet égard.

3.° Les poutres étaient assujetties par des traverses de 40 pieds de long, ~~fixées~~ intérieurement finies aux premières ~~trabes~~ directrices (introssis reuincta). — Comment ne pas voir dans les clous énormes dont nous avons parlé le lien intérieur que mentionne César ?

4.° Dans la largeur de la muraille, les poutres étaient séparées les unes des autres par un intervalle de deux pieds (trabes directae... distantes inter se binos pedes). — Un intervalle de deux pieds séparait, en effet, les vides et les clous découverts sur le front du rempart.

Reste-t-il quelques doutes sur l'origine de cette muraille? Un dernier mot les dissipera. — Nous avons trouvé, en creusant autour et au pied du retranchement, des fragments nombreux de poterie gauloise.^(xx)

(x) On lit dans l'histoire de J. César : « Plusieurs auteurs ont pensé que ces poutres, au lieu d'être disposées perpendiculairement à la direction de la muraille, étaient placées parallèlement à cette direction. Cette interprétation nous paraît inadmissible : les poutres ainsi placées n'auraient eu aucune solidité. » — La disposition des vides que présente la muraille de Mursceint confirme cette conclusion et ne laisse aucun doute sur le sens des mots latins.

(xx) Les Gaulois, dit César, garnissaient de grosses pierres le devant de leurs murailles et comblaient le reste avec de la terre foulée (multo aggere). — Ici, il est vrai, le ~~rempart~~ est construit tout entier en bois et en pierreaille. Mais les matériaux variaient sans doute avec la nature des lieux. A Mursceint les pierres abondent, la terre est rare.

On ne doit pas s'étonner non plus de voir les Gaulois employer ainsi le fer, car César nous apprend qu'ils en avaient des mines considérables et qu'ils étaient experts dans l'art de les exploiter (apud eos magna sunt ferraria atque omne genus cuniculorum notum atque usitatum est. livre VII. 22).

Ainsi, l'absence de fondements, le mélange de bois et de la pierre, la distance laissée entre les poteaux, la destination évidente des clous, la présence de la poterie gauloise, tout atteste que la muraille de Mursceint est un ouvrage de nos premiers ancêtres.

II.

Mais derrière un retranchement de cette importance, s'abritait évidemment une cité, livrée à nos seules ressources, nous n'avons pu pratiquer que des fouilles insignifiantes. Pourtant elles ont été fructueuses. Une tranchée ouverte sous un champ a donné des clous, des débris de bois, des fragments de poterie, des ossements d'animaux. Pourrions-nous retrouver autre chose de ces huttes en bois sous lesquelles vivaient nos pères?

III.

Il est sans lors de doute que les Gaulois ont occupé ce plateau, qu'ils y ont construit un rempart et que derrière ce rempart s'élevait une ville. Le sol à peine entrecouvert a déjà laissé voir de précieux vestiges: quels trésors pour la science découvrirait peut-être des fouilles suivies et bien dirigées! Le plateau de Mursceint cache, sans doute, dans son sein, mieux que quelques tessons de poterie et quelques clous rouillés. Sans doute il nous rendrait des instruments, des vases, des armes. Peut-être même y retrouverais-je des éléments suffisants pour reconstituer un Oppidum gaulois.

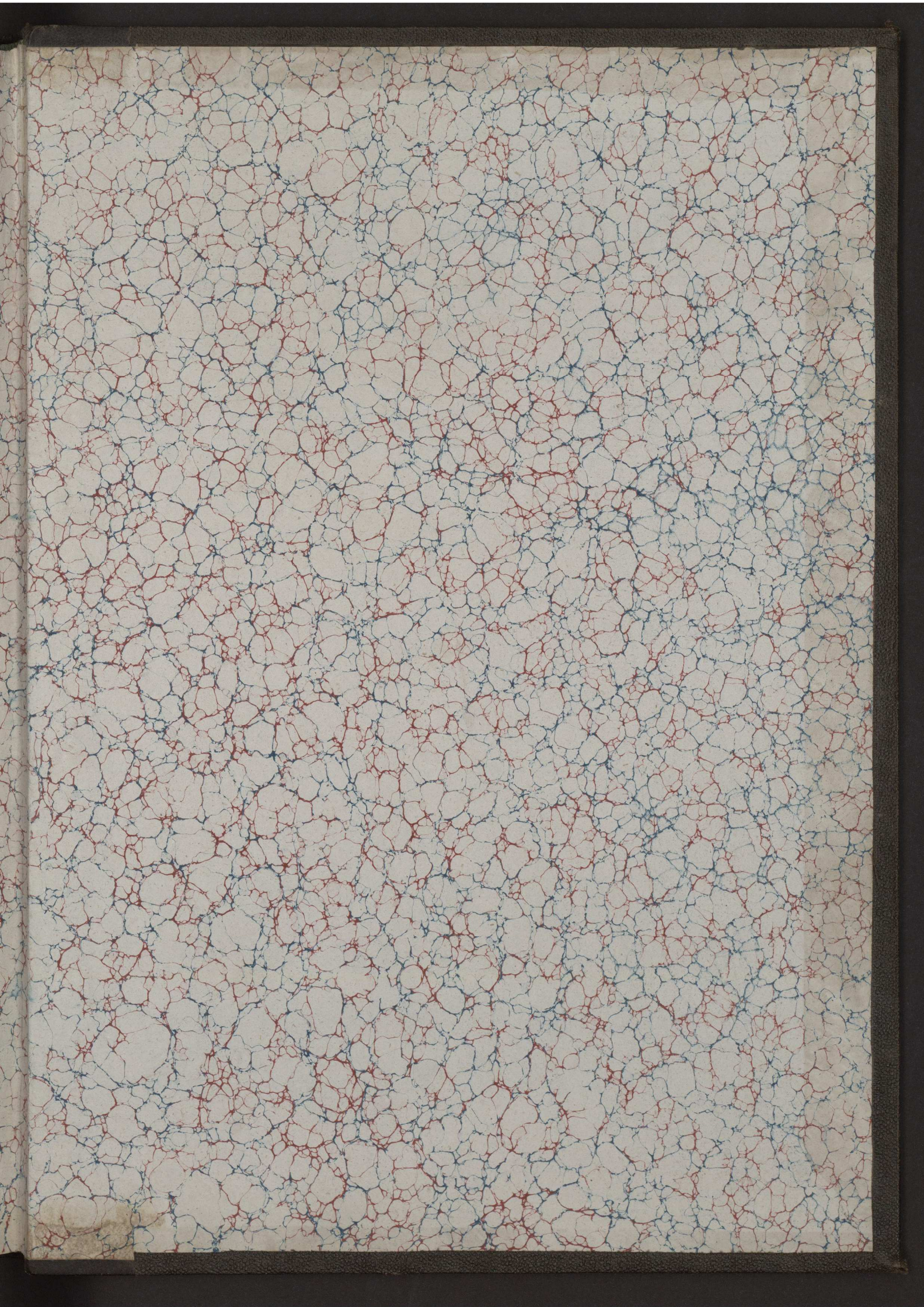
Vous en agréer, Monsieur le Préfet,
l'assurance de mon profond respect avec lequel je suis

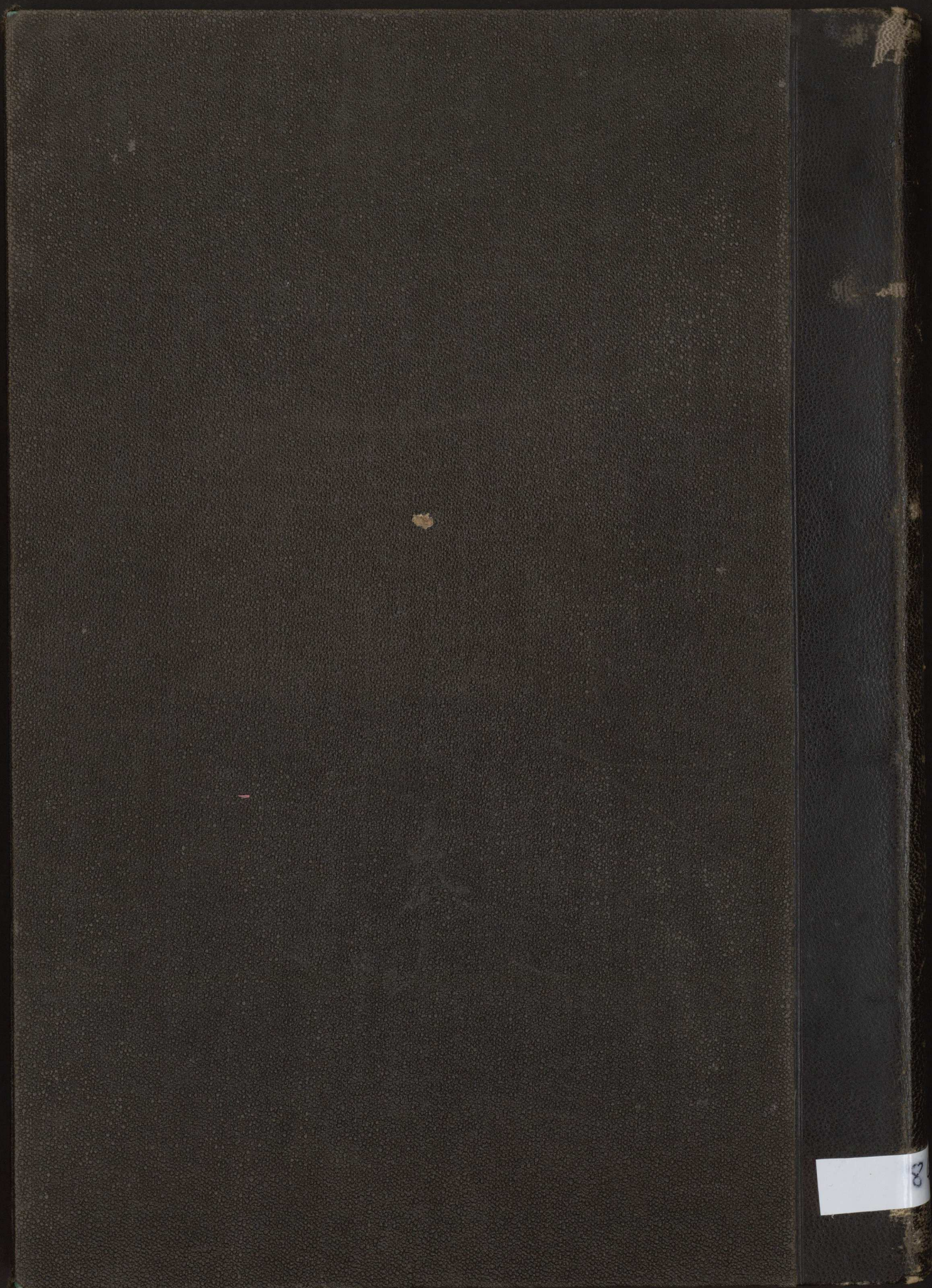
Votre très humble et très obéissant
serviteur

H. Dutasta

Professeur de philosophie au
Lycée impérial de Cahors.

Cahors, 3 Février 1868.





8